

Le p'tit Voulxois



Magazine Municipal



PORTRAIT

Page 4

**DOSSIER: LA VIDEOPROTECTION ARRIVE
DANS NOS CAMPAGNES**

Page 16

Portrait

Page 4

Actualités Associations

Page 20

Vie municipale

Page 5

Un peu d'histoire

Page 25

Dossier

Page 16

La vie des écoles

Page 28



VOULX
Seine-et-Marne

MARS 2016 - N° 71

Gendarmerie Lorrez-le-Bocage

01 64 31 63 80

1 avenue du Bocage - 77710 Lorrez le Bocage

Docteur Itsmail Hassane

01 64 31 00 00

6 rue de l'Île 77940 Voulx

Cabinet Médical de l'Orvanne

01 64 31 90 00

8 rue de Montmachoux 77940 Voulx

Cabinet Infirmiers Hodonou et Fournier

01 64 31 01 61

6 rue Henri Durocher 77940 Voulx

Cabinet Infirmier Lancoutin

01 60 70 59 51

4 rue de Montmachoux 77940 Voulx

Cabinet Infirmiers Pagan Valérie et Filleul Odile

01 60 96 08 67

4 rue de Montmachoux 77940 Voulx

Cabinet Kinésithérapie Baron Gaspard

01 64 31 94 95

8 rue Grande 77940 Voulx

Cabinet kinésithérapie Gilbert Vincent

01 60 70 48 54

4 rue Grande 77940 Voulx

Pharmacie de l'Orvanne

01 64 31 91 28

35-37 Grande rue 77940 Voulx

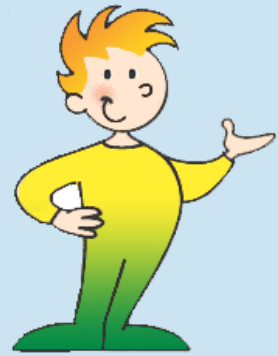
9h00 - 12h15 / 14h30 - 19h30

Samedi (18h00)- Fermé Dimanche et Lundi matin

Cabinet vétérinaire Agnès**Demongeot**

01 64 31 46 15

2 rue Mathurin Béry 77710 Lorrez le Bocage

**DÉCHETTERIE DE VOULX**

Route de Saint-Ange

77940 Voulx

Tél. : 01 60 96 90 04

HORAIRES D'HIVER
(DU 1ER OCTOBRE AU 31 MARS)

Lundi : 9h à 12h30 / 13h30 à 18h

Mardi : Fermé

Mercredi : 9h à 12h30 / 13h30 à 18h

Jeudi : Fermé

Vendredi : 13h30 à 18h

Samedi : 9h à 12h30 / 13h30 à 18h

Dimanche : 9h à 12h

HORAIRES D'ÉTÉ
(DU 1ER AVRIL AU 30 SEPTEMBRE)

Lundi : 8h30 à 12h30 / 13h30 à 19h

Mardi : Fermé

Mercredi : 8h30 à 12h30 / 13h30 à 19h

Jeudi : Fermé

Vendredi : 13h30 à 19h

Samedi : 8h30 à 12h30 / 13h30 à 19h

Dimanche : 8h30 à 13h30

Fermeture les : 1er janvier,
1er mai, 1er novembre,
25 décembre,
dimanche et lundi de Pâques.Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site
internet du SIRMOTOM :
<http://www.sirmotom.fr>**HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE****lundi 9h00 - 12h30****mardi 9h00 - 12h30****mercredi 9h00 - 12h30****jeudi 9h00 - 12h30****vendredi 9h00 - 12h30 et 16h00 - 18h00****samedi matin 9h00 - 12h30****7 - 9 rue Grande**
77 940 Voulx
Tél. 01 64 31 91 41
Fax. 01 64 31 04 64
Site Internet: www.voulx.fr**EDITION : MUNICIPALITE DE VOULX**

Responsable de publication : Nicolas Bolze

Rédacteurs : Gérard Allain - Valérie Hodonou - Pascale Begault - Sabine Dupré - Pascal Maillard - Brigitte Zygmunt - Sandrine Vauquelin - Thierry Boissières - Monique Delplanque - Aurélie Vasseur - François Chomicki - Michèle Daugeron - Sylvain Afonso - Mauricette Paupardin - Associations Voulxaises - Valéry Tissot

Conception graphique : François Chomicki (Art Work / IFRA: 06 18 83 15 47) pour la création du logotype, du personnage «P'tit Voulxois» et 1ère de couverture.

Crédit photos : Service Communication de Voulx - Sylvain Afonso - François Chomicki

Impression: **bezin haller**
création impression



Quelques heures seulement après la parution de notre numéro 70 du P'tit Voulxoï, le 13 novembre exactement, la France allait connaître ses heures les plus sombres depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Nous pensions avoir connu le pire avec l'assassinat des membres de la rédaction de Charlie Hebdo par les frères Kouachi puis l'attaque de l'Hyper Cacher par Coulibaly perpétrés les 7 et 9 janvier 2015. Malheureusement non, l'obscurantisme et la barbarie de ces fanatiques ont frappé au cœur de Paris même tuant 130 innocents. Chacun se souvient des images de ces tristes évènements. Désormais, la vie ne peut plus être comme avant ! Notre vie quotidienne ne peut plus être la même depuis ces évènements. La situation d'Etat d'urgence nous rappelle tous les jours qu'il est de notre responsabilité en tant que maire et élus d'assurer la sécurité de l'ensemble de nos concitoyens. La moindre occasion de manifestation est source d'interrogation sur leur maintien ou pas ! Au lendemain de ces tragiques évènements, le chef de l'Etat a appelé à l'Unité nationale. Vœu pieux puisqu'il n'a fallu que quelques jours pour que l'ensemble des partis politiques se déchire autour de la notion de déchéance nationale devenue source de manœuvre politique. Après plusieurs semaines de débats, nous avons tous le sentiment que la mort de 130 de nos concitoyens ne suffit pas à notre classe politique pour s'entendre et pour prendre les bonnes mesures tous unis derrière le drapeau tricolore pourtant arboré par le peuple français au moment de l'hommage national quelques jours après les attaques !

Vision politique, unité nationale ... Aux politiques comme au gouvernement, nous demandons également qu'ils fassent preuve de discernement et de vision quant aux mesures économiques qu'ils prennent pour le pays. Au moment de prendre les bonnes décisions budgétaires, on ne peut que constater un certain mépris à l'encontre des territoires dont nous avons la responsabilité tant les dotations de l'Etat diminuent ! Faut-il manquer singulièrement de vision politique pour laisser nos communes, nos départements prendre en charge sans compensation des compétences abandonnées aujourd'hui par l'Etat et leur faire supporter autant de coupes budgétaires ? Face au dilemme budgétaire, nous appelons à une autre forme d'unité nationale, ... pour que vivent nos communes !

Bien à vous,



VIE MUNICIPALE

Portrait

Page 4

Cérémonie des vœux du Maire

Page 5

Cimetière: indemnisation des victimes

Page 6

Gratuité des transports scolaires remise en cause

Page 7

Tempête Ruzika - Travaux de la déchetterie

Page 8

Les derniers évènements

Page 9

à Page 15

DOSSIER

La vidéoprotection arrive dans nos campagnes

Page 16

Vie associative, culturelle et sportive

La Renaissance Voulxoise

Page 20

Chorale ensemble

Page 21

CAL - Amicale du Bocage - TAO

Page 22

La pêche Orvannaïse

Page 23

Les Lusitanos - Nouvel Horizon

Page 24

Un peu d'histoire

Page 26

L'ACTUALITE DE LA CCBG

La vie des écoles de Voulx

Page 28

DIVERS

Jeux

Page 30

Informations diverses

Page 31

Pour ce tout premier numéro de l'année, au travers de ce rendez-vous que vous êtes très nombreux à apprécier, le P'tit Voulxois se déplace encore une fois loin des terres de Seine et Marne pour se retrouver dans les plaines de la vaste Ukraine. Nous sommes en 1979 et l'Ukraine fait partie de l'Union des républiques soviétiques socialistes. Autrefois « grenier à blé » de l'empire russe, elle garde son statut d'état nourricier du grand frère soviétique mais ses richesses font également d'elle la clé de voute de l'industrie soviétique. Sur un plan culturel, la république soviétique socialiste d'Ukraine possédait ses propres institutions, et ses propres universités indépendantes de Moscou. À l'époque soviétique, il était très prestigieux de faire ses études en Ukraine, surtout à Kiev. Un pays où il était doux et agréable de vivre sauf que vivre de l'autre côté du rideau de fer n'avait pas la même signification que dans nos démocraties occidentales. Mais revenons à notre histoire ... C'est à Kiev en 1979 que naît le petit Isidore Monzongoyi ou devrais-je plutôt écrire *Исидор Исидорович* d'une maman ukrainienne et d'un papa congolais (du Congo Brazzaville, me précise Isidore) venu faire ses études aéronautiques en Ukraine. Jeunesse heureuse marquée toutefois par l'explosion de Tchernobyl en 1986 située seulement à 140 km de la capitale ukrainienne et la révolution en marche initiée par Gorbatchev qui amènera la libéralisation de la plus indépendante des républiques soviétiques en 1989. A partir de cette date, l'avenir du jeune *Isidore de Kiev* et de sa famille passe par la France qu'ils choisissent de rejoindre en 1989. La jeunesse du jeune Isidore Monzongoyi se passe en banlieue parisienne. L'époque se veut déjà informatique, mais pas encore tout à fait numérique, et c'est tout naturellement vers des études et une carrière d'informaticien qu'il se dirige. Employé dans une SSII, il s'occupera du Helpdesk de la société Altis à Corbeil-Essonnes jusqu'en 2003, date à laquelle il bénéficiera d'un énième plan de restructuration du fabricant de composants électroniques. Désormais sans emploi mais jamais désespéré, Isidore croit en son potentiel et ce sont ses origines qui vont le persuader à faire le bon choix ! De son père, il hérite d'une rigueur et d'une constance dans le travail, et de sa mère, il revendique les gènes de son grand-père, professeur des Arts et Métiers manuels à Kiev. Durant son

enfance passée auprès de son cher grand-père, il apprendra, comme le font tous les petits enfants du monde auprès d'un grand-père qu'ils admirent. Pour lui, ce sera comment tenir un marteau, serrer un tournevis, manier un rabot, ... ! Isidore est conscient aujourd'hui que son choix, son style de vie sont la synthèse des origines différentes de ses parents. Après une formation de 9 mois comme « agent d'entretien du bâtiment » et un stage auprès d'un charpentier, il comprend quel doit être son avenir professionnel et crée en 2006 à Créteil son entreprise de rénovation « Il rénove » spécialisée dans tous les travaux d'intérieur: plomberie, menuiserie, sols, carrelages, ... etc.



En 2007, avec Anne, sa femme, au cours d'un week-end chez des amis à Fontainebleau, ils découvrent la région et tombent amoureux de la maison qu'ils acquièrent finalement en 2007. L'avenir du couple se fera donc dès lors dans notre village. Désormais, on ne peut pas louper la petite camionnette garée à côté de leur maison, à tel point que des nombreux Voulxois ont cru longtemps que les travaux à l'intérieur de la maison s'éternisaient ! Aujourd'hui, après les nombreuses réalisations qu'il affiche sur son site www.ilrenove.fr, Isidore est fier du chemin parcouru même s'il sait qu'il est tributaire également de l'environnement économique. Ainsi, au lendemain de l'annonce de la crise mondiale de 2008, il a vu son volume d'activité considérablement se réduire: 3 mois d'inactivité complète en ce début de crise dont on ressent encore les effets aujourd'hui. Pourtant, il n'a pas baissé les bras mais en a profité pour améliorer la visibilité de son entreprise au travers de son site mais également grâce à sa fameuse camionnette ornée de

son fameux logo « Il rénove » reconnaissable entre tous sur les routes de la région. Fort de sa clientèle fidèle et régulière, Isidore et son entreprise entendent bien jouer à fond la carte de la pluridisciplinarité tout en maintenant une exigence de qualité digne d'une entreprise spécialisée ! C'est là tout l'atout de « Il rénove » ! Avec une moyenne de 30 clients par an, maintenir les standards de qualité de ses prestations demande une parfaite maîtrise de son emploi du temps ! Et le temps est bien une notion qu'Isidore entend maîtriser ! Faut-il y voir une influence de ses origines africaines ? Peut-être ? Ou alors tout simplement les valeurs de la famille profondément ancrées dans le couple qu'il forme avec Anne ! Si le bonheur passe par une vie professionnelle réussie, il passe également voire surtout par une grande partie de leur temps consacré à leurs enfants ! Si le bilan comptable est important, le bilan affectif l'est encore plus. Se définissant volontiers comme Papa-Poule, il se veut résolument disponible pour sa famille. Dès lors, il n'est pas rare de croiser Isidore et son fils Sacha canne à pêche en mains le long de l'Orvanne ou de croiser toute la famille sur les chemins environnants Voulx. Ce goût de la nature et des plaisirs en famille a amené Isidore à se rapprocher de la société de pêche de Voulx pour en devenir un des membres actifs. Il a de nombreux projets qui, il l'espère verront le jour dans les mois à venir ! Adeptes de la chasse à l'arc, il a même été adopté par les membres de la société de chasse, un temps surpris par l'activité cynégétique et le profil... atypiques d'Isidore ! Aujourd'hui, bientôt 10 ans après son arrivée sur Voulx, Isidore qui a connu de nombreux horizons au cours de sa vie se sent finalement chez lui à Voulx, village de ses enfants et de désormais de toute sa famille.



*Tous vos travaux d'intérieur du
plus petit au plus grand*

06.19.23.81.04
www.ilrenove.fr



VŒUX DU MAIRE 2016

« Bienvenue à toutes et à tous pour la traditionnelle cérémonie des vœux du Nouvel An » a déclaré Nicolas Bolze entouré de son équipe municipale et de nombreux élus, aux Voulxoises et Voulxois venus très nombreux.

Il a rappelé les tragiques attentats survenus en 2015 et a déclaré « Même si notre sécurité reste un sujet préoccupant, nous ne devons pas oublier la situation économique de notre pays qui reste fragile. La croissance n'est toujours pas au rendez-vous. A Voulx, nous en subissons les conséquences au travers de la baisse des dotations. Malgré ces baisses, nous avons pu maintenir jusqu'à aujourd'hui au même niveau nos trois taux communaux depuis 2008 ».

Le maire a énuméré les travaux réalisés cette année grâce à une gestion rigoureuse: travaux de déplombage et de remise en état des canalisations, réfection de chaussée et de trottoirs.. « Ces travaux sont considérés comme de l'entretien, ils ne font l'objet d'aucune subvention et nous avons dû étaler une partie de leur financement sur plusieurs années ».

Le maire a rappelé qu'en 2015, le conseil municipal avait entamé une réflexion sur l'aménagement de la traversée de Voulx. L'appel d'offre concernant le choix du maître d'oeuvre a été envoyé en fin d'année.

« Comme vous avez pu le remarquer, des chicanes et des écluses ont été mises en place sur le tronçon du hameau de Lichiot. Ces tests sont accompagnés de capteurs destinés à quantifier les véhicules et à mesurer leur vitesse.

Nous devons réfléchir avec pertinence à leur emplacement définitif. Nous devons aussi trouver des solutions pour élargir les trottoirs par un cheminement sécuritaire ». Parallèlement à cette étude, l'enfouissement des réseaux est programmé dans le hameau.

Le maire a annoncé l'expérimentation de l'installation de la vidéo-protection. « Cette étude regroupe plusieurs communes, de Voulx à Egreville. Nous avons été désignés comme village test pour étudier le matériel ».

Le Maire a terminé en remerciant tous ceux qui agissent chacun dans leur domaine pour le mieux-vivre à Voulx. Il a souhaité la bienvenue aux nouveaux arrivants.

A l'occasion de cette cérémonie, de nombreux Voulxoises ont été mis à l'honneur:

- Alain Mauvais, médaille de bronze de la Jeunesse et des sports et de l'engagement associatif

Médailles du travail:

- Grand Or (40 années de service) pour Mme Guislaine Bresillion et Mr Patrick Galliot
- Argent (20 années) pour Madame Ilda Matias Dos Santos.

Médaille d'honneur agricole

- Or (35 années de service) pour madame Laurence Deau.

De jeunes Voulxoises furent également mis à l'honneur.:

- Mademoiselle Clémence Beltzer pour sa mention *Très bien* au Brevet des collèges
- Mademoiselle Alicia René pour sa mention *Bien* au Brevet des collèges
- Monsieur Matthieu Dos Santos pour sa mention *Très Bien* au baccalauréat scientifique (série S).

Cette cérémonie fut également l'occasion de décerner les prix des Illuminations de Noël par la commission Animation:

- Madame Genois
- La boulangerie Halleur
- Aide à domicile pour leurs vitrines décorées.

A l'issue de cette cérémonie, élus, Voulxoises et Voulxoises se sont attardés autour du verre de l'amitié. L'intégralité du discours des vœux 2016 est accessible sur le site voulx.fr dans la rubrique Actualités ainsi qu'une sélection de photos prises à cette occasion.

(Source: L'Eclaireur du Gâtinais)



CIMETIERE: L'INDEMNISATION DES VICTIMES EN BONNE VOIE



Deux ans après la profanation du cimetière de Voulx, en janvier 2014, Hubert Tonnelier, dont les stèles de ses ancêtres avaient toutes été détruites, vient d'être indemnisé en totalité par les assureurs des responsables légaux des deux jeunes qui avaient saccagé un quart des 800 tombes vouloises

C'était le 2 janvier 2014. Deux enfants de 11 et 12 ans saccagent le cimetière de Voulx, « pour s'amuser », dira l'un des enquêteurs. Tombes éventrées, stèles et plaques cassées, vases renversés, fleurs jetées : au total, près d'un quart des 800 tombes sont vandalisées. Pris en flagrant délit, les deux jeunes, l'un habitant à Voulx et l'autre dans une commune voisine, se firent notifier une mesure de rappel à la loi en juillet 2014 par le Tribunal de Grande Instance de Melun.

Chemin de croix

Mais ce fut un vrai chemin de croix pour que les victimes du saccage puissent obtenir réparation des préjudices auprès des assurances. Si l'assureur des responsables légaux d'un des deux jeunes, Thélem assurances, a rapidement joué le jeu, ce ne fut pas vraiment le cas de l'autre cabinet d'assurance, Generali.

« Dans un premier temps, Generali était aux abonnés absents aux rendez-vous fixés par les assureurs des victimes et leurs experts avec les parents des jeunes coupables, contrairement à Thélem, se rappelle Hubert Tonnelier, dont les stèles de ses ancêtres avaient été toutes détruites. Il n'y avait aucune bonne volonté de leur part, ce que tout le monde a déploré, y compris les parents concernés. Ce n'est qu'en février 2015 qu'un cabinet mandaté par Generali a pris contact avec moi pour que je leur fournisse un certain nombre de documents et renseignements. »

Délivrance

Plusieurs mois et réunions plus tard, Hubert Tonnelier ne voit rien venir. Mais tout s'accélère après la Toussaint, lorsqu'il reçoit un premier chèque d'indemnisation de la part de Thélem. Mais toujours rien de Generali, Las de voir les choses « à nouveau traîner », il prévoit de contacter les médias en janvier pour le deuxième anniversaire de la profanation du cimetière de Voulx si la situation restait inchangée. Mais le 28 décembre, surprise dans sa boîte aux lettres: un courrier de Generali avec à l'intérieur, l'autre moitié de l'indemnisation.

« C'était pour moi la bonne surprise de Noël, se réjouit Hubert Tonnelier. En ce qui me concerne, tout est bien qui finit bien. A charge pour moi de faire exécuter les travaux de restauration des tombes de mes ancêtres voulois qui s'élèvent à plus de 15 000€. A ma connaissance, deux autres victimes qui avaient fait les démarches nécessaires ont déjà été indemnisées par Thélem et tout porte à espérer qu'elles le sont ou seront également par Generali »

Et Hubert Tonnelier de « vivement » remercier la gendarmerie de Lorrez-le-Bocage, la municipalité de Voulx et son maire Nicolas Bolze, ainsi que l'assureur Thélem par l'intermédiaire du cabinet Pouthé: « Ils ont été là pour nous conseiller et nous aider et nous soutenir au cours de ce véritable marathon administratif, judiciaire et assurantiel ».

NOUVEAU SOUS PREFET EN SEINE ET MARNE

Le nouveau sous-préfet de l'arrondissement de Fontainebleau, Jean-Marc Giraud a pris ses fonctions sur le terrain, le 1er février dernier.

Il était auparavant secrétaire général de la préfecture de l'Indre, à Châteauroux. Il remplacera Chantal Manguin-Dufraisse, partie en retraite avant Noël.

Jean-Marc Giraud, né à Clermont-Ferrand en 1957, a été notamment secrétaire général du territoire des îles de Wallis et Futuna. de 2005 à 2007, il a été conseiller technique pour la réforme de l'Etat et de la fonction publique auprès du cabinet de François Baroin puis d'Hervé Mariton, puis sous-préfet d'Avranches (Manche).



**TOUS
À LA TNT HAUTE DÉFINITION**

LE 5 AVRIL 2016

Le 5 avril 2016, nous passons à la TNT Haute Définition. Etes-vous prêt ?

L'évolution de la norme de diffusion de la TNT aura lieu dans la nuit du 4 au 5 avril prochain. Si vous recevez la télévision par une antenne râteau, vérifiez que votre équipement est bien compatible TNT HD. Sinon, vous risquez de perdre la réception des chaînes après le 5 avril (voir plus d'infos page 30)

LE DÉPARTEMENT VA-T-IL « SUCRER » LES AIDES AU TRANSPORT SCOLAIRE ?



Le Département souhaite supprimer la quasi-gratuité des transports scolaires. Les parents d'élèves se révoltent et signent une pétition alors que les partenaires de l'Éducation nationale dénoncent la mesure. Le président, Jean-Jacques Barbaux (LR), a promis qu'il recevrait les parents d'élèves avant le vote du budget le 18 février.

Il n'en fallait pas plus pour susciter la colère et la crainte des parents d'élèves. Lors du débat d'orientation budgétaire du 15 janvier dernier, le conseil départemental de Seine-et-Marne a annoncé sa volonté de mettre fin à la quasi-gratuité des transports scolaires. Son ambition : diminuer les subventions aux familles d'écoliers et de collégiens et supprimer toute aide aux familles des lycéens pour le financement de la carte de transport scolaire. Son argument : le transport est une compétence régionale, il semble donc normal à la majorité de droite du conseil départemental que ce soit la Région Ile-de-France qui subventionne les familles.

Très vite, les parents d'élèves ont grondé face à cette annonce qui, si elle est validée lors du vote du budget primitif le 18 février

prochain, grèvera fortement le portefeuille des familles.

« On se sent abandonné »

Cette semaine, la Fédération des conseils de parents d'élèves de Seine-et-Marne (FCPE77) a lancé une pétition en ligne pour demander aux élus départementaux de revenir sur leur décision. Aujourd'hui, cette pétition dépasse les 1.400 signatures.

« Ce coup de rabot cible une nouvelle fois la jeunesse de notre département, notamment issue des secteurs ruraux et périurbains, où la question des inégalités face aux mobilités est centrale. Cela est inacceptable », spécifiait un communiqué de presse commun entre la FCPE 77, l'UNAAPE 77 et la FSU 77.

« Aujourd'hui, je paye 12 euros par an, indique Coralie H., mère de deux enfants scolarisés au collège Jacques Prévert à Lorrez-le-Bocage. Si cette mesure passe, je devrais payer presque 200 euros ! Dans la campagne, on se sent abandonné vu que c'est obligatoire pour les enfants de prendre le bus. »

Réuni mercredi 3 février, le conseil départemental de l'éducation nationale (CDEN) a rejeté ce projet de nouvelle tarification des cartes de transport scolaire. Son avis n'est que consultatif mais il rend compte de l'opposition unanime des fédérations de parents d'élèves et des syndicats. Jean-Jacques Barbaux ne pourra donc pas complètement ignorer ce mouvement.

« Lors du CDEN, les élus départementaux ont paru sensibles à la question des lycéens, qui sont les plus floués dans l'histoire, indique Mehdi Azzam, secrétaire départemental de la FCPE 77. Et le président nous a assuré ce matin (jeudi 4 février, N. D. L. R.) qu'il recevrait les fédérations avant le vote du budget. »

Une « bataille » de gagnée, mais la « guerre », elle, se jouera le 18 février prochain.

(Source: LaRépublique 77—Pierre Choynet)

TRANSPORT SCOLAIRE: LA MOBILISATION CONTINUE !

Ils ne pourront pas dire qu'ils n'ont pas entendu les revendications des parents d'élèves et des enseignants. Sous les fenêtres du conseil départemental où se tenait ce matin le vote du budget 2016, une petite centaine d'enseignants et de parents d'élèves ont manifesté contre le projet de suppression de la gratuité des transports scolaires décidée en janvier par le département lors du débat d'orientation budgétaire. ...et adoptée en milieu d'après-midi !

Ainsi, les parents devront déboursier 191,40€ par an pour les écoliers et les collégiens au lieu des 12€ de frais de dossier en cours jusqu'ici, et 341,90€ pour les lycéens. « Vous sacrifiez les enfants des zones rurales, c'est une honte ! », a scandé dans son porte voix Mehdi Azzam, secrétaire départemental de la Fcpe. « Jean-Jacques Barbaux axe tout son discours sur

les restrictions budgétaires, mais il y a des priorités, la sienne apparemment est de ne pas augmenter les impôts, mais ce qu'il propose est un impôt sur les enfants ! », dénonce Joël Hartmann, président de la FCPE77.

« Pourtant, il a su faire un gros chèque aux agriculteurs, soignerait-il son électorat ? », ajoute, ironique un parent d'élève remonté. « On va s'arranger avec d'autres parents pour emmener nos enfants à l'école et au collège comme ça ils n'auront pas notre argent pour payer les cars !, mais ceux qui n'ont pas de voiture, qui n'ont pas les moyens de mettre de l'essence ou qui travaillent, comment vont-ils faire ? », interroge un autre papa du secteur rural de Saint-Siméon.

Des arguments défendus en séance par l'opposition de gauche : « Les familles auront du mal à faire face. Vous faites

payer vos économies par les familles ! », a lancé Jean Laviollette (PS). Comme, Bernard Corneille (Parti de gauche) : « C'est une décision révélatrice de votre politique. Vous vous êtes pourtant présentés en défenseur de la ruralité. Cela marque la rupture de l'égalité départementale ».

Sans ce démonter, le président Jean-Jacques Barbaux (LR) s'est justifié : « On n'arrive pas à cette situation de gaieté de cœur. J'ai le courage d'être impopulaire car la situation budgétaire l'impose. Si on n'avait pas eu à économiser 17 M€ pour payer le juste droit des gens au RSA... » Un échelonnement des paiements par les familles pourrait cependant être envisagé.

Affaire à suivre !

(Source: LaRépublique 77—Marion Kremp (avec Faustine Léo))

LA TEMPÊTE RUZIKA S'INVITE À VOULX



aux services techniques de la Commune qui se sont mobilisés pour ramasser les tuiles, briques, branches, clôtures qui ont été emportés.

Nous invitons les Voulxois à la plus grande prudence par temps de grand vent. Veuillez prendre garde aux branchages et tuiles en équilibre instable suite à ces nombreuses rafales. On a déploré également de nombreux conteneurs éparpillés au milieu de certaines rues. Il est important que ceux-ci doivent être rangés par leurs propriétaires et non abandonnés sur les trottoirs attendant la collecte suivante.

La tempête Ruzika a soufflé de fortes rafales de vent sur la France lundi 8 février et mardi 9 février, essentiellement au Nord mais également en Ile de France et Voulx n'a pas été épargné car hier après-midi, une partie du toit de l'église a été emportée par les vents puissants. Il s'agit d'une centaine de tuiles au dessus de la nef côté nord. De même, beaucoup de branches d'arbres ont été retrouvées à terre dans les rues du village. L'une d'elles a sectionné le réseau électrique au niveau de la rue Pasteur. Les agents d'EDF sont intervenus toute l'après-midi de mardi et une partie de la nuit pour rétablir le courant.

Concernant la sécurisation du toit de l'église, les travaux ont été réalisés en urgence par Jean et Sébastien Afonso ainsi que leurs collègues couvreurs dans des conditions plutôt difficiles.

Merci à eux, aux pompiers qui nous ont apporté une grande aide et



LES TRAVAUX DE LA DECHETTERIE DE VOULX



pratique, facilement accessible et ouvert au dépôt de produits non disponibles jusqu'à présent. En attendant l'ouverture du nouveau site, la déchetterie actuelle reste ouverte aux jours et horaires habituels ».

Deux déchetteries sont ouvertes proche du Bocage Gâtinais, une à Montereau et l'autre à Voulx. Elles desservent environ 40 communes. On y dépose

Nous le relations déjà lors de notre numéro de novembre (Le P'tit Voulxois N° 70), les travaux d'agrandissement de la déchetterie de Voulx se poursuivent et la fin des travaux actuellement en cours est prévue pour le mois de mars 2016. Ils prévoient le doublement de la surface du site et la multiplication du nombre de bennes destinées à augmenter la capacité de tri.

« Ce développement devenait véritablement nécessaire compte tenu du nombre croissant d'utilisateurs et de la volonté des pouvoirs publics de favoriser le tri, confirme Andrée Zaïdi, directrice générale des services du SIRMOTOM de Montereau. Le principal objectif de ce nouvel équipement est de proposer aux habitants une offre

l'ensemble des déchets qui par leur taille, leur volume ou leur nature (dangereux, toxiques) ne sont pas collectés lors des circuits habituels de ramassage dits « encombrants ». À Voulx, la déchetterie a été implantée en 1999, mais cet équipement avait besoin d'être modernisé et surtout mis en conformité dans le cadre de la nouvelle réglementation. Le SIRMOTOM travaille donc depuis quelques mois sur l'agrandissement et la modernisation du site de Voulx. « Afin de répondre au mieux aux besoins des utilisateurs, l'accès des véhicules de tous types donc le trafic sera fluidifié et amélioré, ajoute Florian Lafosse, chargé de mission au SIRMOTOM. Nous allons également augmenter la capacité de

tri grâce à de nouvelles bennes non disponibles jusqu'à présent.». Le coût de l'opération s'élève à 936 000 € HT avec une subvention de 148 000 € HT de la région Île de France. Une carte d'accès est nécessaire pour y pénétrer. Elle est gratuite et disponible sur simple demande au SIRMOTOM de Montereau, 22 rue de la Grande Haie (0800 45 63 15)



C'EST LA CHENILLE QUI REDÉMARRE !

Depuis quelques années, on observe en Seine-et-Marne un développement important de chenilles processionnaires. En cette période de l'année, la processionnaire du pin peut causer des irritations et différents troubles. Des mesures de lutte par échenillage ou à l'aide de pièges pour capturer les chenilles quand elles descendent en procession peuvent être mises en place.

Il existe deux espèces présentes dans le département :

- La processionnaire du pin, urticante de novembre à avril
- La processionnaire du chêne, urticante de mai à juillet



Processionnaire du pin



Processionnaire du chêne

Ces chenilles créent des nids en soie dans les arbres sur lesquels elles se développent (pin pour la processionnaire du pin, et principalement chêne pour la processionnaire du chêne). L'infestation touche souvent des arbres isolés ou situés à la lisière des boisements.

Les chenilles processionnaires possèdent des poils urticants qui peuvent provoquer des irritations cutanées, oculaires, respiratoires, des réactions allergiques... Elles sont également dangereuses pour les animaux domestiques. Ces réactions peuvent avoir lieu même sans contact direct avec l'insecte, car les poils urticants peuvent être emportés par le vent ; il convient donc d'être prudent à proximité des nids.

Les dégâts ne mettent en général pas en danger l'arbre, même si des défoliations importantes et répétées peuvent l'affaiblir. La principale préoccupation reste donc la santé des personnes

ENCORE DES INCIVILITES !

Le 22 janvier dernier, les services techniques de la commune ont découvert rue Dieu des traces d'huiles et d'hydrocarbures déversées dans un des égouts de la rue. Rappelons qu'il est strictement interdit et condamnable de se livrer à de tels agissements selon l'article R*116-2 du code de la voirie routière: « Seront punis d'amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe ceux qui: ...4° Auront laissé écouler ou auront répandu ou jeté sur les voies publiques des substances susceptibles de nuire à la salubrité et à la sécurité publiques ou d'incommoder le public ; » Ils encourent une amende de 1 500 €. De plus, de tels agissements sont un coût pour les finances de la commune. Les boues récupérées par notre réseau d'assainissement sont régulièrement souillées par des hydrocarbures, ce qui alourdit la facture du traitement en le faisant passer de 11 k€ (pour des boues que nous pouvons consacrer à l'épandage) à plus de 30 k€ (pour un

fréquentant le site.

Méthodes de lutte

Différentes méthodes de lutte existent, à appliquer selon la saison (en fonction du cycle de l'insecte) :

1) Pratiquer l'échenillage : suppression et/ou brûlage des nids par un professionnel (élagueur, paysagiste...) portant les équipements de protection adéquats ; il est conseillé d'installer un périmètre de sécurité autour de l'arbre lors de l'opération. Il a lieu en hiver pour la processionnaire du pin et en été lorsque c'est possible pour la processionnaire du chêne.

2) Installer des pièges sur les troncs d'arbres pour capturer les chenilles processionnaires du pin qui descendent en procession, et destruction des chenilles piégées. Ce type de piège est à mettre en place de janvier à fin mai (un mois avant les premières descentes jusqu'à un mois après les dernières descentes). Par sécurité, il vaut mieux installer les pièges hors de portée de la population (en hauteur par exemple) et/ou signaler qu'ils ne doivent pas être manipulés.

3) Piéger des adultes à l'aide de phéromones sexuelles. Ce piégeage peut être réalisé de juin à août pour la processionnaire du pin. Pour la processionnaire du chêne, ce type de piège peut être installé de juillet à septembre. Cela permet de réduire la reproduction des papillons et donc les prochaines attaques.

4) En cas d'infestations sur la commune, éviter la plantation de pins et de chênes dans les lieux très fréquentés ou à proximité de publics sensibles (écoles, centres de loisir, aires de jeu, parcs d'établissements de santé, campings...)

5) Favoriser les prédateurs naturels des chenilles, par exemple en installant des nichoirs à mésanges et des abris à chauve-souris, en installant des végétaux diversifiés d'origine locale...

6) Il existe aussi des traitements à l'aide de Bt (*Bacillus thuringiensis*). Il s'agit d'une bactérie toxique pour de nombreux insectes. L'inconvénient de ce traitement est qu'il ne cible pas que la chenille processionnaire, mais vise de nombreux autres insectes (papillons, scarabées...) et peut donc nuire aux écosystèmes...

traitement spécifique des boues polluées) à la charge du contribuable vaulxois. Au XXIème siècle, il existe encore une poignée d'irresponsables encore ignorants du combat pour un environnement plus sain ! Désespérant !



SIRMOTOM: DU NOUVEAU POUR VOS POUBELLES



A partir du 1er avril, plusieurs changements vont intervenir pour la collecte des ordures. Voici donc quelques informations à prendre en compte:

Changement des dates et fréquences de collecte:

A partir du 1er avril:

- La collecte des emballages ménagers (bac jaune) devient hebdomadaire, afin d'aider les foyers à trier plus facilement
- Le jour de collecte des ordures ménagères (bac bordeaux) est susceptible d'être modifié sur certaines communes. Pour Voulx, il se fera dorénavant le mardi exclusivement (le jour suivant en cas de jour férié).

Changements des horaires de collecte:

Dans plusieurs communes, les collectes sont susceptibles d'avoir lieu l'après-midi. Les consignes restent néanmoins les mêmes qu'auparavant: les conteneurs doivent être sortis la veille et rentrés le soir après la collecte. Les calendriers de collecte 2016 sont disponibles à l'accueil de la mairie. Ils peuvent être téléchargés sur le site du SIRMOTOM (www.sirmotom.fr) mais également sur le site de la mairie (www.voulx.fr)

FEERIES DU BOCAGE 2016: LES FEES ONT BESOIN DE VOUS !

La 5^{ème} édition du festival des féeries aura lieu les 4 et 5 juin 2016 à Dormelles et aura pour thème "Les êtres de la nature".

Seriez vous intéressé(e)s pour être bénévoles ?

Nous avons besoin :

- de "bras" le jeudi soir pour le montage des barnums, et pour le fléchage
- des bras pour l'installation du site le vendredi (matin, après midi, soirée ou toute la journée)
- de bénévoles le samedi ou dimanche ou les deux jours pour aider sur le site entre 0h30 et 20h, ou seulement une demi-journée, (exemple de possibilité : accueil public, caisse, buvette, barbecue, aide restauration, service auteurs/artisans, parking, animation jeux,)



- de bénévoles le dimanche soir à partir de 18h ou le lundi pour aider au rangement,
- de personnes qui pourraient loger des auteurs ou artisans le vendredi soir et samedi soir (éventuellement le dimanche soir)
- de bénévoles pour distribuer des flyers dans la commune de leur choix ou leur lieu d'habitation + distribuer les affiches chez les commerçants, et enfin,
- nous avons besoin de bénévoles qui accepteraient de cuisiner un ou plusieurs plats (type tartes, quiche, salade, gâteau...) pour nous les déposer sur le site le vendredi ou samedi matin.

Carolyn pour les féeries du Bocage / benevoles.feerie@gmail.com

INFOS

La prochaine fête du sport initiée par la Communauté de communes du Bocage Gâtinais (CCBG) se tiendra le **samedi 28 mai 2016** au stade de Voulx.

Si vous souhaitez participer à l'aventure 2016, vous pouvez contacter:

Grégory GANDOIN

01.64.31.56.97

06.58.44.12.29

Adresse mail : sport@ccbg.fr

Le Saviez vous ?

Comment dévisser une ampoule bloquée ?

Si une ampoule ne veut pas se dévisser, ne forcez surtout pas sous risque de briser le verre et de vous blesser par la même occasion. Mais servez vous d'un petit stratagème pour lui faire lâcher prise. Prenez un petit élastique en caoutchouc et entourez l'ampoule avec. L'élastique vous permettra une meilleure prise, sans glisser, et vous pourrez dévisser l'ampoule en usant de moins de force et donc avec moins de danger de la briser.

NOËL À VOULX: UNE JOURNÉE INOUBLIABLE

A une semaine du jour de Noël, Voulx était en fête le week-end du 19 décembre ! Ayant décidé de faire un repérage des lieux afin de ne pas être pris au dépourvu durant la nuit de Noël, le Père Noël a fait une halte très appréciée dans notre village samedi 19 décembre. Venu embrasser quelques enfants, il a pu constater que les Voulxois avaient sorti le grand jeu. Tout d'abord, les commerçants réunis sous l'association UMVO lui ont préparé une patinoire afin que chariot et rênes puissent se poser sans encombre. Bien évidemment, la patinoire sera accessible à tous les habitants pendant toutes les vacances



scolaires et pas seulement réservé au seul usage du Père Noël. Un marché de Noël avait pris place dans la salle du conseil afin que le Père Noël puisse se restaurer pendant son bref passage. Il a pu



également mesurer sa popularité en glissant une tête lors du spectacle « SOS Père Noël » donné samedi après-midi dans



la salle des fêtes: L'occasion pour lui de rencontrer Dora, Spiderman, Cap'tain Crochet, le père Fouras et la Reine des Neiges et de se rassurer de l'immense popularité qu'il garde auprès des enfants !!! On l'a vu glisser une larme au



moment où les enfants ont entonné un « Petit papa Noël » pour l'accueillir. Cela fait plus de 50 ans qu'il entend ce chant résonner et à chaque fois, cela provoque chez lui toujours la même émotion ! Après ce premier bain de foule, direction la



maison de retraite à la rencontre des aînés. Cette visite lui a permis de revoir de vieilles connaissances et de partager

quelques souvenirs ! Puis, il était temps de clore cette magnifique journée par une joyeuse balade dans Voulx sur une petite carriole accompagnée d'une ribambelle d'enfants et de leurs parents ! Les Minions, la Reine des neiges et un certain



Olaf étaient également de la fête. Monté sur une estrade dans le Parc Roux, le Père Noël, toujours aussi fringant pour son âge, a distribué bisous, câlins et bonbons ... Peut-être en a-t-il profité pour repérer les enfants sages avant de s'éclipser discrètement au début de la soirée après que les rênes aient pu se reposer durant cette folle journée. Il reste maintenant aux enfants de Voulx et d'ailleurs d'attendre patiemment la nuit de Noël afin de tenter de surprendre le Père Noël durant sa distribution de cadeaux ! Nul doute que les souvenirs de cette journée resteront gravés pour beaucoup d'enfants dans leur mémoire !



NOËL À VOULX: UNE JOURNÉE INOUBLIABLE



Samedi 19 décembre, le Père Noël s'est arrêté à Voulx pour le bonheur des petits et des grands. C'est une grande partie de l'après-midi qu'il a passé parmi nous. C'était vraiment la fête de Noël au Village. Un spectacle à la salle des fêtes "SOS Père Noël" a ravi le très grand nombre d'enfants présents. Les comédiens ont su faire participer les petits avec de nombreux déguisements (Spiderman, Père Fouras, Capitaine Crochet, la Reine des Neiges ...) et, bien sûr, l'arrivée du Père-Noël en fin de spectacle accueillie par les cris de joie des enfants. Avant sa descente traditionnelle dans le village, il n'a pas oublié de rendre visite aux pensionnaires de la Maison de Retraite. Ensuite, c'est accompagné des enfants et de la Reine de Neiges sur son char, qu'il a descendu la Grande Rue. Tout le monde s'est réuni au Parc Roux où les parents ont pu photographier leurs enfants avec le Père-Noël. Des chocolats, des crêpes, des boissons chaudes furent distribués à tous dans une bonne ambiance pour clore cette belle journée. Un grand merci à ce merveilleux attelage qui a permis au Père Noël de traverser Voulx, aux Services Municipaux, à la boulangerie Millet, à la Municipalité pour l'organisation de cette journée

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



Dans la forêt la nouvelle s'est vite répandue, c'est Noël, c'est Noël qui arrive à grands pas. Il est temps de laisser la magie opérer !

Comme chaque année les contes émerveillent les enfants, ils sont enchantés par les belles histoires de Monique : **Dame Hiver**, **Michka**, **La fille du pays des neiges**, **Petit Père Noël deviendra grand**.

Ambiance gaie et chaleureuse, distribution de chocolat et petits cadeaux offerts à tous les enfants par un gentil donateur.

Un grand merci à Nicole notre nouvelle bénévole d'avoir tenu la permanence.

N'hésitez pas les petits amis à venir rejoindre Monique dans la forêt enchantée de l'imaginaire, elle vous racontera de nouvelles histoires

Pensez à réserver vos places aux heures d'ouvertures à la Mairie
01 64 31 91 41 – Bibliothèque 01 64 23 55 85.

LES « IDEES RECETTES » de VOULX

Le feuilleté au chèvre

- carré feuilleté
- rouleau de chèvre
- salade verte
- crème fraîche
- 1 jaune d'œuf
- sel et poivre

Mettez 2 cuillères à soupe de crème fraîche au milieu du carré feuilleté

Disposez 2 rondelles de chèvre

Salez, poivrez

Saupoudrez de persil

Repliez les bords du carré feuilleté pour former un carré

Badigeonnez avec le jaune d'œuf

Mettez au four (210°) pendant 15 minutes environ

Servez chaud accompagné d'une salade verte

Bon appétit.....



Camille
COIFFURE - ESTHETIQUE

8, rue Henri Durocher
77940 VOULX
Tél. 01 64 31 92 24

A.J.C. Couverture
tout type de couverture
Jean CORREIA AFONSO

5 chemin du gué de bois millet
77940
voulx
tél : 06.09.65.50.64 - 01.60.70.25.59
fax : 09.58.80.91.52
e-mail : ajc77@free.fr
site web : ajc77.free.fr

LES ILLUMINATIONS DE NOËL

Projetons nous quelques semaines en arrière et revenons à ce 24 décembre 2015: Nous sommes à quelques heures de la nuit de Noël et ce n'est ni la neige ni les températures d'habitude hivernales qui nous en donnent la preuve... Non, le signal du début du Grand périple du Père Noël nous est donné par nombre de maisons illuminées et décorées toutes plus originales les unes que les autres ! Est-ce là un stratagème inventé par leur propriétaire pour attirer le gentil vieillard en rouge et sa précieuse cargaison ? Quelle qu'en soit la raison, à vrai dire, cela fait le bonheur des petits et des grands, admiratifs de telles mises en lumière..... Promenez-vous rue des Percherons, rue Chasle, chemin des Princes, vous les retrouverez et vous en découvrirez encore d'autres ! Juste pour le plaisir, en voici quelques unes.

Nous avons poussé la porte de l'une d'elles: celle de Monsieur et Madame Lafont pour y admirer la magnifique mise en scène autour de l'étable de la Nativité. Rois mages, santons, maisons provençales, ... etc tout est formidablement mis en scène de façon ingénieuse. On y entend le ruissellement d'une fontaine ! En s'approchant de plus près, on croit entendre la vache et l'âne au fond de l'étable. Merci à Monsieur et Madame Lafont pour leur accueil et ces quelques photos prises à quelques heures de Noël.





LA VIDEO-PROTECTION ARRIVE DANS NOS CAMPAGNES



La vidéoprotection a de l'avenir en France. Avec déjà plus de 700.000 caméras déclarées, dont plus de 40.000 réellement installées sur la voie publique et 60.000 à brève échéance. Une évidence? Loin de là. On se souvient des sarcasmes qui ont accueilli à gauche les plans de vidéosurveillance de villes pionnières comme le fief des Balkany à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) dans les années 1980. À l'époque, caméra de rue signifiait Big Brother.

Les bouffées de délinquance ont fini par saper les résistances les plus vives. Comme aujourd'hui le marasme sécuritaire qui, de cambriolages en agressions à la chaîne, incite les élus de tous bords à hâter les projets d'installations vidéo dans leurs communes. Surtout à la veille des élections municipales...

Certains voient dans ces caméras un instrument providentiel. Christian Estrosi, le député maire UMP de Nice, s'enthousiasme: «Les 800 caméras niçoises permettent 25 % des interpellations de la police municipale, soit 600 arrestations par an, sans parler de l'aide fournie à la police nationale. Quant aux 600 réquisitions d'images par la PJ chaque année, elles sont probantes dans 40 % des cas!»

Lyon et Paris, villes modèles

Manuel Valls a, lui aussi, l'expérience de la chose, pour avoir, en tant que maire d'Évry, développé son propre réseau de vidéoprotection. Son avis? «Ce n'est pas la panacée, mais cet outil a déjà permis d'obtenir des résultats», déclarait-il un an avant d'être promu Place Beauvau. Il venait d'inaugurer le «centre de supervision urbaine» de sa ville pour gérer «65 caméras». Aujourd'hui, il soutient les projets des autres, abondant un fonds de prévention de la délinquance dont il veut, notamment pour Paris, qu'il permette un développement de la vidéoprotection à «de

nouveaux secteurs de l'agglomération». En clair: ne pas oublier la banlieue.

Critique hier, la gauche s'est peu à peu décomplexée. Le PS détient, il est vrai, deux villes modèles en matière de vidéoprotection et non des moindres: Lyon et Paris désormais. La Capitale des Gaules de Gérard Collomb est citée en exemple pour avoir trouvé l'équilibre entre sécurité et liberté. Elle dispose d'une charte et d'un collège d'éthique, pour garantir à chaque citoyen l'accès aux séquences filmées.

Paris, pour sa part, espère dresser une cartographie de ses propres zones à risques, grâce à ses «1 000 caméras». La capitale va notamment multiplier les vidéopatrouilles, une façon de ratisser le terrain à l'avance, par l'image, pour ne pas déployer les effectifs à l'aveugle. L'ancien préfet de police de Paris, Michel Gaudin, avait beaucoup œuvré sur ce dossier.

2013 sera donc le point d'orgue. Paris, qui boucle son projet. Toulouse, qui, marquée par l'affaire Merah, se convertit à la vidéoprotection. Sans oublier la ville socialiste de Grenoble, cité symbole depuis le discours en 2010 de Nicolas Sarkozy sur son combat contre la récidive.

Il n'y a plus guère que Lille, dans les grandes villes de gauche, qui résiste encore à la déferlante des caméras de rue. L'an dernier, en plein accord avec Martine Aubry, l'adjoint au maire de la ville, chargé de la sécurité et de la prévention de la délinquance, Roger Vicot, avait déclaré: «Nous sommes très clairement hostiles à la vidéosurveillance dans l'espace public, tant d'un point de vue technique que philosophique.» Un discours qui avait surpris jusque dans son propre camp.

Dans un rapport de 2009, l'Inspection générale de l'administration (IGA), avait conclu qu'en matière d'agression, là où, depuis 2000, ces actes avaient «grimpé de plus de 40 %, ils ont augmenté deux fois moins vite» dans les villes vidéoprotégées.

Les Français favorables aux caméras

Ils souhaitent également que des vigiles privés surveillent les écoles, les gares ou les centres commerciaux mais refusent qu'ils soient armés. La caricature du vigile aux gros bras semble s'estomper peu à peu dans l'esprit de nos concitoyens. Tout comme la crainte, parfois fantasmée, que suscite la multiplication des caméras de vidéosurveillance dans les rues et les bâtiments publics. C'est en tout cas ce que révèle une étude de l'institut BVA consacrée aux «Français et la sécurité privée», que Le Figaro dévoile en exclusivité et qui est présentée à l'occasion du dîner de gala organisé lundi à Paris par Agora Fonctions, qui regroupe 250 des directeurs de la sécurité de grosses entreprises dont plusieurs sociétés du CAC 40.

Aucune étude n'avait été menée jusqu'alors sur la perception qu'ont nos compatriotes de la sécurité privée, milieu dont on ne parle qu'au travers de faits divers, observe d'emblée Michael Lejard, coprésident d'Agora Fonctions. Et pourtant, l'image longtemps écornée de ce secteur devient de plus en plus positive, notamment parce qu'il peut pallier les lacunes d'un État soumis à la rigueur budgétaire et dont les moyens ont été allégés...

Premier constat, 65 % des interrogés considèrent que la sécurité privée est un secteur d'avenir et 55 % d'entre eux se disent désormais favorables à ce que des vigiles mènent des missions de surveillance dans les établissements scolaires. Dans une proportion identique (53 %), ils ne verraient pas non plus d'un mauvais œil leur déploiement dans les gares, les centres commerciaux ou encore les rues piétonnes des centres-villes. «Les Français restent attachés farouchement à l'idée de service public et aux forces de l'ordre dont ils conservent une bonne image, rappelle Gaël Sliman, directeur

général de BVA. Mais ils savent qu'on ne peut plus poster un policier à chaque carrefour. Leurs attentes sont telles qu'ils acceptent que la protection de lieux longtemps sanctuarisés comme l'école et ses abords soit désormais effectuée par des acteurs privés.»

Refus des armes

Les effectifs de ce secteur en pleine santé, qui augmentent de 3 % en moyenne par an, devraient franchir le seuil des 200.000 en 2014. Cependant, les sondés restent globalement hostiles à ce que ces derniers fassent la sécurité sur la voie publique, domaine encore réservé aux seules unités dépendant du ministère de l'Intérieur. De façon plus marquée encore, nos concitoyens se disent opposés à 72 % à ce que les vigiles «aient le droit de porter une arme». «Là, il existe un vrai veto, un rejet global démontrant que l'emploi de la force est ressenti de façon massive comme une prérogative réservée à la force publique», précise Gaël Sliman. Ceux qui se montrent favorables à l'armement d'agents privés se comptent notamment parmi les employés et les ouvriers, les personnes âgées et vivant en milieu périurbain.

Enfin le dernier enseignement de l'étude,

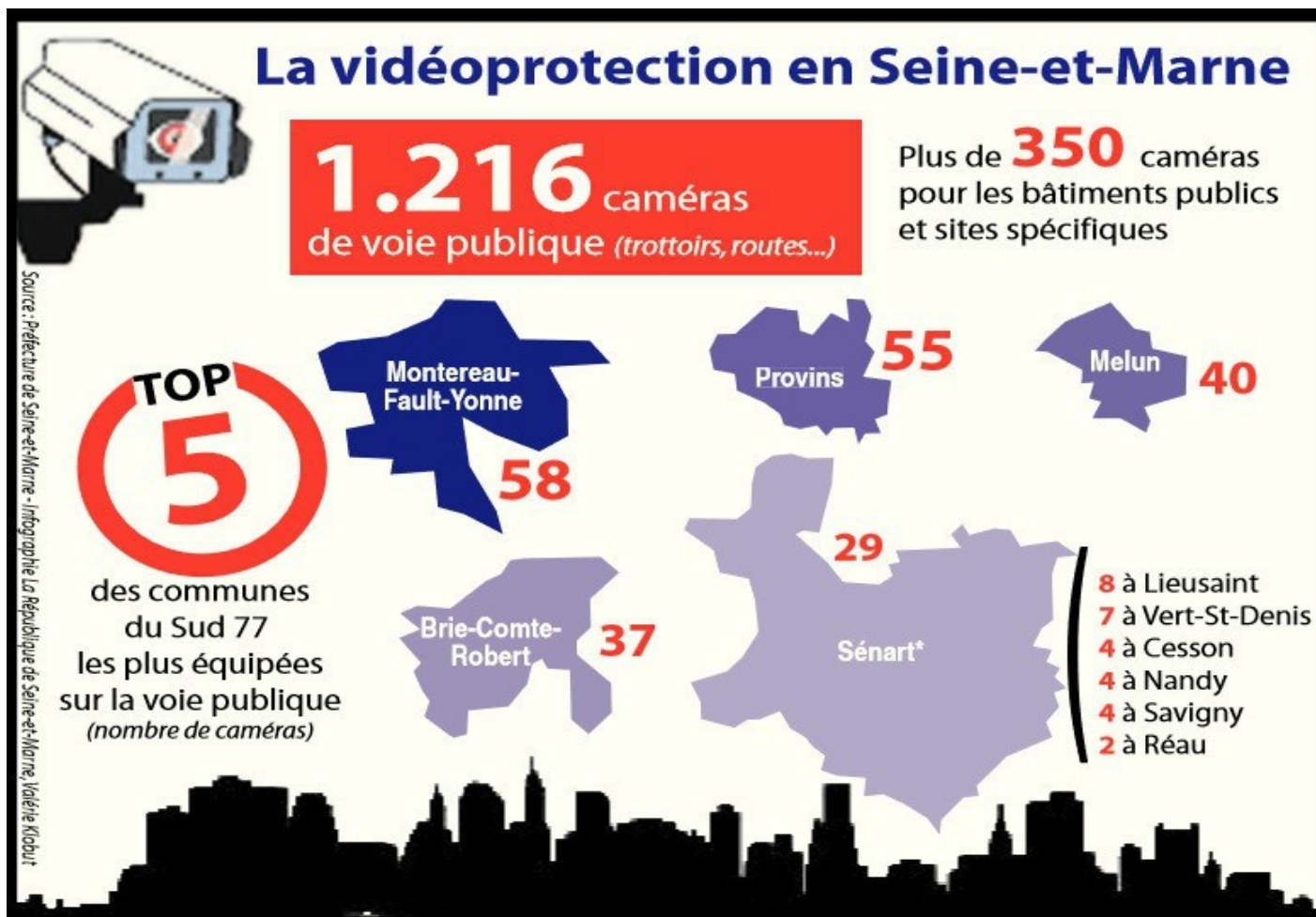
et pas le moindre, porte sur le thème polémique de la vidéosurveillance. Il met en évidence que 75 % des interrogés se déclarent favorables à son «développement dans les centres-villes, dans les transports et dans les lieux publics». «Il y a encore une décennie, dès que l'on abordait cette épineuse question, la France était scindée en deux entre ceux qui prônaient plus de sécurité et leurs adversaires qui invoquaient le respect de la vie privée, rappelle-t-on chez BVA. Aujourd'hui, les chiffres indiquent qu'il n'y a plus débat dans l'opinion, où il est rare d'arriver à un tel niveau de consensus. Même les sympathisants de gauche, dans leur majorité, sont acquis à cette idée.» En revanche, si l'approbation tend à devenir générale pour lutter efficacement contre la délinquance mais aussi le terrorisme, une autre étude commandée par la Cnil en 2008 établissait que les Français souhaitent que le maillage de caméras soit contrôlé par un organisme indépendant pour éviter toute dérive. Comme le concède d'ailleurs Claude Tarlet, président de l'Alliance nationale des activités privées de sécurité, «le vrai défi de notre profession est désormais de gagner encore en

crédibilité en acceptant de solides garde-fous».

Ça bouge en Seine-et-Marne

Les récents faits divers survenus à Lieusaint avec en point d'orgue l'attaque de la Poste à la voiture-bélier le 6 janvier 2014 a permis à l'opposition lieusaintaise de relancer le débat de l'installation de caméras de vidéoprotection au sein de la commune, le centre commercial Carré-Sénart en étant déjà pourvu. L'occasion de faire le point sur l'état de la vidéoprotection en Seine-et-Marne et plus particulièrement dans le sud du département.

1 216. C'est le nombre de caméras de vidéoprotection de voie publique qui équipent, selon la préfecture du 77 (chiffres arrêtés le 6 décembre 2013) un peu plus de 60 communes (sur 514) en Seine-et-Marne, soit plus de 10 % du territoire pourvu. Et c'est Meaux qui remporte la palme de la ville la plus « filmée » avec pas moins de 118 caméras, devant Coulomiers (72 caméras) et Montereau-Fault-Yonne (58 caméras), première ville du Sud 77 en termes de vidéoprotection. Mais outre ce classement, quelle est l'efficacité de la vidéoprotection ?



« Les chiffres d'efficience de 2013 ne sont pas encore connus mais je peux dire qu'au moins une affaire par jour en moyenne est traitée en procédure d'enquête et résolue grâce à la vidéoprotection dans le département », détaille Chantal Baccanini, directrice de la Direction Départementale de Sécurité Publique (DDSP) de Seine-et-Marne. C'est assez important. La vidéoprotection est également utile pour l'anticipation d'un événement qui serait amené à dégénérer. C'est difficilement quantifiable car de nature préventive, mais c'est tout aussi primordial. Ce qui est certain, c'est qu'une quinzaine d'affrontements de bandes organisées est évitée chaque année, et c'est énorme ! On peut également, lorsque l'on est au courant d'un événement par la vidéoprotection, anticiper sur le type de moyens et riposte adaptés à la situation. » L'aspect « rassurant » de la vidéoprotection est également souligné par la chef de la DDSP 77 : « Sur les lieux de fortes fréquentations tels que les gares où lors de festivités, la vidéoprotection permet de garantir un ressenti positif de la part de la

population. » Du côté des communes, « Les caméras ne font pas tout », rappelle pourtant Yves Jégo, le député-maire UDI de Montereau qui arrive donc en tête des communes du Sud 77 les plus équipées sur la voie publique (une caméra pour 290 habitants). Même si l'édile monterelais rappelle que depuis l'installation de ce système il y a dix ans à Montereau, « la délinquance générale a baissé de 54,75 % et la délinquance de proximité a chuté de 78,63 % ». Même constat du côté du député-maire UMP de Provins Christian Jacob (55 caméras sur la voie publique soit une caméra pour 229 habitants), qui demande systématiquement aux bailleurs sociaux de contribuer à la mise en place de la vidéoprotection au fur et à mesure de la rénovation urbaine de la ville : « Les caméras ne résolvent pas l'ensemble des problèmes de sécurité mais tendent à faire baisser le taux de délinquance et sont essentielles pour la résolution d'enquête et la prévention. Plus le maillage est serré, plus c'est efficace. »

Si les villes de droite en Seine-et-Marne

sont, comme à l'échelon national, majoritaires à utiliser le système de vidéoprotection sur voie publique, les villes de gauche comme Brie-Comte-Robert (37 caméras) ou Moissy-Cramayel (25 caméras) ne sont pas en reste. « Nous voulons améliorer la sécurité », résume Bernadette Lacoste, adjointe au maire en charge de la sécurité à Brie-Comte-Robert. Les parkings sont par exemple une priorité car il y a souvent des vols dans les voitures ou des pneus crevés. Nous voulons assurer un quadrillage de la ville car depuis la mise en place de la vidéoprotection, il y a une baisse de la délinquance. »

À Nemours, la présence des 20 caméras de vidéoprotection n'est en revanche absolument pas du goût de l'opposition à la députée-maire UMP Valérie Lacroute : « Il y a des problèmes plus importants comme l'emploi, explique l'ancien maire PS Jean- Pierre Béranger. Nemours, c'est un peu plus de 13 000 habitants, ce n'est pas le Bronx ! »

(Source: Le Figaro / La République 77)

Bocage gâtinais : un réseau de vidéosurveillance en zone rurale pour fin 2016 - début 2017 !

Installer un réseau de vidéosurveillance pour freiner le phénomène des cambriolages en zone rurale. Voilà l'idée que souhaite lancer Jacques Drouhin, maire de Flagy et président de l'association départementale des maires ruraux.

« Depuis plusieurs années, les cambriolages se multiplient dans nos villages. Cette année, il y a eu une série de vols dans des bâtiments municipaux. Dans la commune, c'est du matériel d'entretien qui a été dérobé : tondeuse et tronçonneuse notamment. Pour l'instant, outre Flagy, les élus des communes de Lorrez, Voulx, Montmachoux, Diant, Thoury-Ferrottes, Noisy-Rudignon sont intéressés pour créer un réseau de caméras. Elles seront placées à des points stratégiques, pour repérer les véhicules des cambrioleurs. Cela aidera la gendarmerie dans son travail d'enquête », confie Jacques Drouhin. Concernant le budget de l'opération, ce dernier est confiant. « Nous pourrions obtenir 80 % de subventions provenant de la Dotation pour l'équipement des territoires ruraux (DETR). On espère faire aboutir le projet en 2016 ! (ndlr: fin 2016 - début 2017)

A Voulx, d'ores et déjà, les choses avancent. En effet, en étroite collaboration avec les services de la gendarmerie, différents tests ont été effectués afin de déterminer le matériel le plus adapté et le moins coûteux. Le dossier d'agrément est en cours d'élaboration et sera transmis en Préfecture dans les jours à venir. Pour un maillage complet de la commune reparti entre des caméras de contexte et des caméras filmant les plaques d'immatriculation, le plan de financement prévisionnel s'établit à environ 50 000 € financés à hauteur de 80% (soit 40 000 €) par le DETR. En se réunissant à plusieurs communes, le coût global de l'opération s'en trouve diminué et l'efficacité d'un maillage intercommunal sera nettement plus importante que dans le cas d'installation décidée par des communes isolément. De quoi donner du fil à retordre aux délinquants et auteurs de méfaits dans la région !



Christophe Pouthé
Agent Général

12, Grande Rue - 77940 Voulx
tél : 01 64 31 92 69 - fax : 01 64 31 92 76
voulx@thelem-assurances.fr
n° d'immatriculation ORIAS : 12 068 722

POMPES FUNEBRES - MARBRERIE
VERGNOL
CHAMBRE FUNÉRAIRE

FORMALITÉS
TRANSPORTS HORS BIÈRE
CONVOIS TRANSPORTS
CERCUEILS
CRÉMATION
CAVEAUX - MONUMENTS
FLEURS et ARTICLES FUNÉRAIRES

28, Gde Rue
77940 VOULX
Tél : 01 64 31 00 62

1, rue René Maisonneuve
77620 EGREVILLE
Tél : 01 64 29 57 94

LES « IDEES RECETTES » de VOULX

La tajine

- | | | |
|---|--|--|
| - 2 beaux morceaux de selle
d'agneau | - 1 oignon | cannelle....) |
| - 4 pommes de terre | - olives vertes | - safran jaune (pour la
coloration) |
| - 1/2 courgette | - 1/2 verre d'huile d'olive | - sel, poivre |
| - 1 grosse tomate | - cumin | - 1/2 verre d'eau |
| - 1 carotte | - mélange 14 épices (muscade,
gingembre, coriandre, | |

Verser 3/4 de cuillère à soupe d'huile dans un plat à tajine (ou cocotte)

Lorsque l'huile est bien chaude, faire revenir la viande de chaque côté

Baisser un peu le feu et placer les légumes lavés et découpés grossièrement en pyramide sur la viande, des plus fermes aux plus tendres (pommes de terre, puis carotte, puis courgette, puis oignons), en les intercalant de cumin, 14 épices, sel et poivre

Arroser d'un peu d'eau, saupoudrer de safran jaune et déposer les olives vertes

Couvrir et laisser cuire à feu doux pendant 30 minutes

Au bout de ce temps, placer sur les légumes cuits les tomates coupées en morceaux, couvrir et laisser cuire encore 15 minutes

Dès que cela bout, baisser le feu et laisser mijoter environ 45 minutes

Accompagner de semoule fine, c'est encore meilleur !!



RAPPEL

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'appareils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses etc... ne peuvent être effectués que :

- de 8h00 à 12h00
 - De 14h00 à 19h30
- Les jours de semaine**
- De 9h00 à 12h00
 - De 15h00 à 19h00
- Le samedi**
- De 10h00 à 12h00
- le dimanche**





Votre agent Immobilier@Domicile
www.iadfrance.com



Estimation offerte sur simple demande





CONTACTEZ-NOUS

 Jessica BOURDIN jessica.bourdin@iadfrance.fr  06 59 02 73 21	 Frédéric JARRY frederic.jarry@iadfrance.fr  07 78 66 88 45
--	--

Vous vendez ? Vous achetez ?

EFFICACITÉ ET SAVOIR-FAIRE

- ✓ Service de proximité personnalisé
- ✓ Disponibilité et réactivité
- ✓ Communication sur plus de 200 sites internet
- ✓ Compromis sécurisé chez votre notaire

Réalisez vos projets

AVEC VOS AGENTS
Immobilier@Domicile



LA RENAISSANCE VOULXOISE

Bon nombre de documents en témoignent, par ses fanfares, ses orphéons, la musique règne à Voulx depuis plusieurs siècles. Créée en avril 1946, la Renaissance Vouloise perpétue cette tradition en fêtant son soixante dixième anniversaire cette année.

Le dimanche 20 décembre 2015, la Renaissance a effectué son traditionnel concert de Noël à la salle des fêtes de Voulx. Les nombreux spectateurs ont pu découvrir en première partie les différentes facettes de l'école de musique et en deuxième partie écouter un concert de musique d'harmonie avec un répertoire éclectique sous la baguette de Benoît Poulinier et du nouveau chef Sergio Morales.

Le dimanche 24 janvier 2016, l'année a commencé par une audition des élèves à « la vieille école ». Le public a pu apprécier le travail fourni aussi bien par les professeurs que par les élèves.

L'école de musique de la Renaissance souhaite créer un parc d'instruments divers et variés. Elle propose de recueillir tout instrument qui dormirait sagement au fond d'un placard et qui serait susceptible de démarrer une nouvelle carrière. A ce sujet, vous pouvez nous contacter soit par mail : larenaissancevoulxoise77@gmail.com soit par téléphone : 01 64 31 95 46

Voici les prochains rendez-vous pour le premier semestre de cette année :

- Le dimanche 10 avril : Audition des élèves à la vieille école à 10h30
- Le dimanche 17 avril : Concert de l'harmonie dans l'église de Diant
- Le dimanche 22 mai : Concert des élèves, de l'Atelier orchestre et de l'harmonie à la salle des fêtes de Voulx



Pour tous renseignements complémentaires,
vous pouvez toujours consulter notre site :
www.larenaissancevoulxoise.net

CHORALE « ENSEMBLE » : EN AVANT POUR 2016 !



Après une année 2015 bien remplie, la Chorale a établi son programme pour les douze prochains mois. Ces projets se conjuguent autour de quatre thèmes:

1 **Prestations dans des maisons de retraite.** Deux maisons de retraite du secteur ont pour habitude d'accueillir, un samedi ou un dimanche, les chanteurs pour une petite prestation : Chateau de DORMELLES et les Bruyères de VOULX. Le principe reste acquis pour 2016. Reste à en définir les dates.



Le groupe à Chateau en janvier

2 **La Randochorale** avec nos cousins de l'Ensemble Vocal de l'Orvanne. Depuis plusieurs années, le groupe voulxois et les chanteurs de Moret sur Loing se retrouvent pour chanter, bien sûr, mais également pour des moments de convivialité. C'est dans ce cadre de la convivialité que l'on doit situer la Randochorale. Après une randonnée commune le long du canal du Loing en 2014, ce fut la "remontée de l'Orvanne" en 2015. En ce printemps, désormais tout proche, de 2016, la marche commune devrait être organisée dans les parages de Moret. Au programme, une promenade en pleine nature, entrecoupée de pauses musicales. Repas partagé, ensuite, et petite prestation vocale dans un local du village choisi.



les chanteurs cheminent le long de l'Orvanne en avril

3 **Fête de la Musique.** Le 21 juin, depuis plusieurs années, le groupe programmait, en fin d'après-midi ou début de soirée, une aubade dans cinq communes du Bocage Gâtinais. Manifestation intercommunale de la Fête de la Musique, le système s'essoufferait-il ? En 2015, la participation des habitants, pour qui cette rencontre chorale était organisée, fut bien moindre... Le fait que le 21 juin était un dimanche en est-il la cause ? Ce sera

un mardi en juin prochain... Alors faut-il garder ce même fonctionnement et déplacer notre fête de la musique au samedi qui suit, comme cela se fait en plusieurs endroits ? Faut-il privilégier une seule commune (en plus de Voulx, cela va sans dire !) où la réactivité des habitants est plus manifeste et y proposer un concert un peu plus étoffé ?... Soit donc uniquement Voulx et un autre village.... et lequel ?... Il faudra choisir !



La Chorale à Flagy

4 **Concert de Noël.** Mis en place avec la participation d'instrumentistes de la Renaissance voulxois et de nos amis de l'Ensemble Vocal de l'Orvanne, le Concert de Noël est désormais une tradition bien établie. Notons que par souci de réciprocité, ce concert est doublé sur le secteur de Moret sur Loing.



Concert de Noël 2015

Quatre projets : les choristes ont du pain (disons plutôt de la brioche !) sur la planche !...

Reste la préoccupation principale : arriver à renforcer le groupe. La chorale travaille dans la convivialité, les répétitions se passent, chaque mercredi soir à la vieille école, dans une bonne humeur indispensable .. et la cotisation est symbolique !... Il faudrait que chaque pupitre reçoive le renfort d'un ou deux éléments ! C'est le vœu devenu prioritaire. Alors, qu'on se le dise : la chorale embauche !

Le C.A.L À VOTRE SERVICE



CALENDRIER DU C.A.L VOULXOIS

Sortie-raquettes de Janvier à SAMOËNS (Haute-Savoie)

-20 personnes, semaine ensoleillée, parfaite prestation, à recommander. ...

Photos repas en altitude.

Prévoir, comme d'habitude, une sortie touristique, en Mai (GUEDELON ou autres destinations.....).

Prochaine sortie-randonnée d'une semaine, (du 21 au 28 Mai 2016), en ALSACE, A SOULTZEREN (32 personnes inscrites à ce jour)

Autre sortie touristique prévue en car, du 22 au 27 Septembre 2016, à BEDOIN, au pied du MONT-VENTOUX, Vaucluse.

Les personnes intéressées doivent prendre une option avant le 15 Mars prochain, pour ce séjour .

Un concours de boules sera organisé au Printemps .

Calendrier des randonnées et tous autres renseignements sont à votre disposition, à la permanence du C.A.L, le Samedi de 10 h à 11h30.



AMICALE DU BOCAGE

Dimanche 1 mai : Tournoi **JEROME NOTTET** à Egreville (U7 à U11)

Dimanche 19 juin: Tournoi vétérans **ANDRE TRABUCHET** à VOULX

Dimanche 19 juin 2016: vide grenier à Egreville

Dimanche 26 juin 2016: repas de fin d'année à Egreville,

Composition du bureau:

Président: Mr VAN HEESVELDE EMILE

1 vice président: Mr PEETERS STEPHANE

2 vice président: Mr PEILLION DANIEL

Trésorier: Mr GOUT LILIAN

Secrétaire: Mme COTERO CATHERINE

Secrétaire adjointe correspondante: Mme VAN HEESVELDE MARTINE

Membres du bureau: Mr TRABUCHET ALAIN, Mr GUERRA CHRISTOPHE, Mr DAIZE MICHAEL, Mr ZENAGUI MOHAMMED , Mr VAUQUELIN SANDRINE, Mr RAQUIN SANDRA



TIR À L'ARC ORVANAIS

Notre jeune archer **Florian Znamiec** devient **arbitre fédéral**. Il est le 1^{er} jeune arbitre de Seine & Marne. Il a prêté serment le 3 Octobre dernier au Comité Régional de Chennevières (94) en présence du président de la région Ile de France.

Florian a déjà participé à de nombreux arbitrages dans notre département. À noter que son implication dans l'arbitrage permettra à notre club d'organiser des compétitions officielles.

Seuls les clubs disposant d'un arbitre ont en effet le droit de mettre en place des compétitions officielles. Notre club du Tir à l'Arc Orvannais ainsi que le P'tit Voulxois le félicitent pour cette réussite.



Bientôt le printemps, l'arrivée des beaux jours... et de la saison de pêche !

Saviez vous que L'Orvannaise, Société de Pêche de Vous, existe depuis 1928 ? C'est une des plus anciennes associations vouloises.

Elle est gérée par Roger Delion son Président , qui a en charge : la coordination des volontaires pour réaliser les alevinages de truites (5 à 6 par saison) , l'entretien du lit et des rives de l'Orvanne ,ainsi que le broyage des abords pour rendre la rivière accessible a tous...

Nous bénéficions d'un beau parcours s'étendant du lavoir de Diant, traversant Voulx et allant jusqu'à l'entrée de Thourry Ferrottes !

On peut y croiser les habitués tels que Roger, le Président, Yves qui contribue souvent au défrichage des abords pour que les jeunes pêcheurs en culotte courte ne rencontrent pas des orties repoussantes, le jeune Francky le patient et passionné pêcheur toujours prêt à rendre service, Alban l'éternel amoureux de la nature, de la faune et de la flore, le « grand » Patrick et Didier les deux gardes pêche assermentés, et bien d'autres encore...

L'orvanne est une rivière à truites classée en 1ère catégorie piscicole, sauf la partie comprise entre le pont de Bourgogne et la confluence avec le Loing, classée en

Alors partant pour de bons moments de détente et de convivialité intergénérationnelle ?

L'ouverture c'est le 12 mars à 8h00 !!

La fête de la pêche c'est le samedi 11 juin à partir de 14h au lavoir des Lavandières à Voulx (entrée gratuite)

Infos pratiques :

- pêche autorisée les dimanches et jours fériés de 8h à 12h30 et de 13h30 à 20h entre le 12/03 et le 30/06, ensuite du 01/07 jusqu'au 24/09 c'est tous les jours
- les cartes sont en vente à la maison de la presse, rue Grande, tous les après midis sauf les mardis et dimanches
- pour plus d'informations, il vous est possible de contacter Mr Delion Roger, Président 06 10 30 40 75, Mr Dupuy Alban, Secrétaire 06 80 21 93 50, Mr Monzongoyi Isidore, Trésorier 06 19 23 81 04
- les tarifs

	Carte 1 ^{ère} catégorie	Carte découverte Jeunes <13 ans	Carte mineur 13-18 ans	Carte découverte femmes
12/03/16 au 30/06/16	140€	40€	50€	96€
01/07/16 au 24/09/16	////////////////////	5€	18€	32€

Contacts : - Mr Delion Roger 01 64 31 07 22 - Mr Monzongoyi Isidore 06 19 23 81 04

LES LUSITANOS DE VOULX FÊTENT CARNAVAL

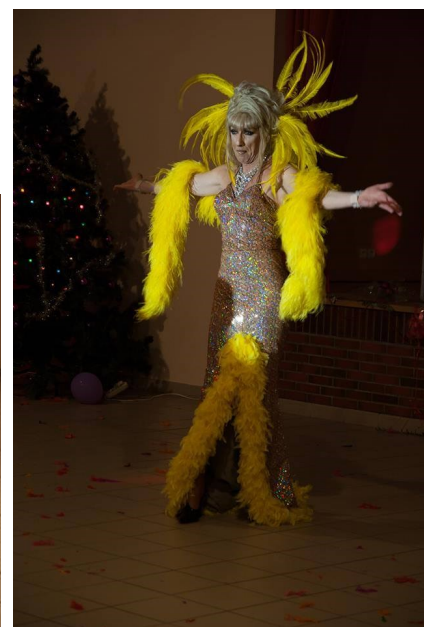
Voici quelques photos du diner dansant du Carnaval organisé le 13 février dernier par les Lusitanos de Voulx. A cette occasion, une troupe de danseurs brésiliens était présente pour donner encore plus de chaleur à cette soirée.



NOUVEL HORIZON: REPAS DE LA SAINT SYLVESTRE



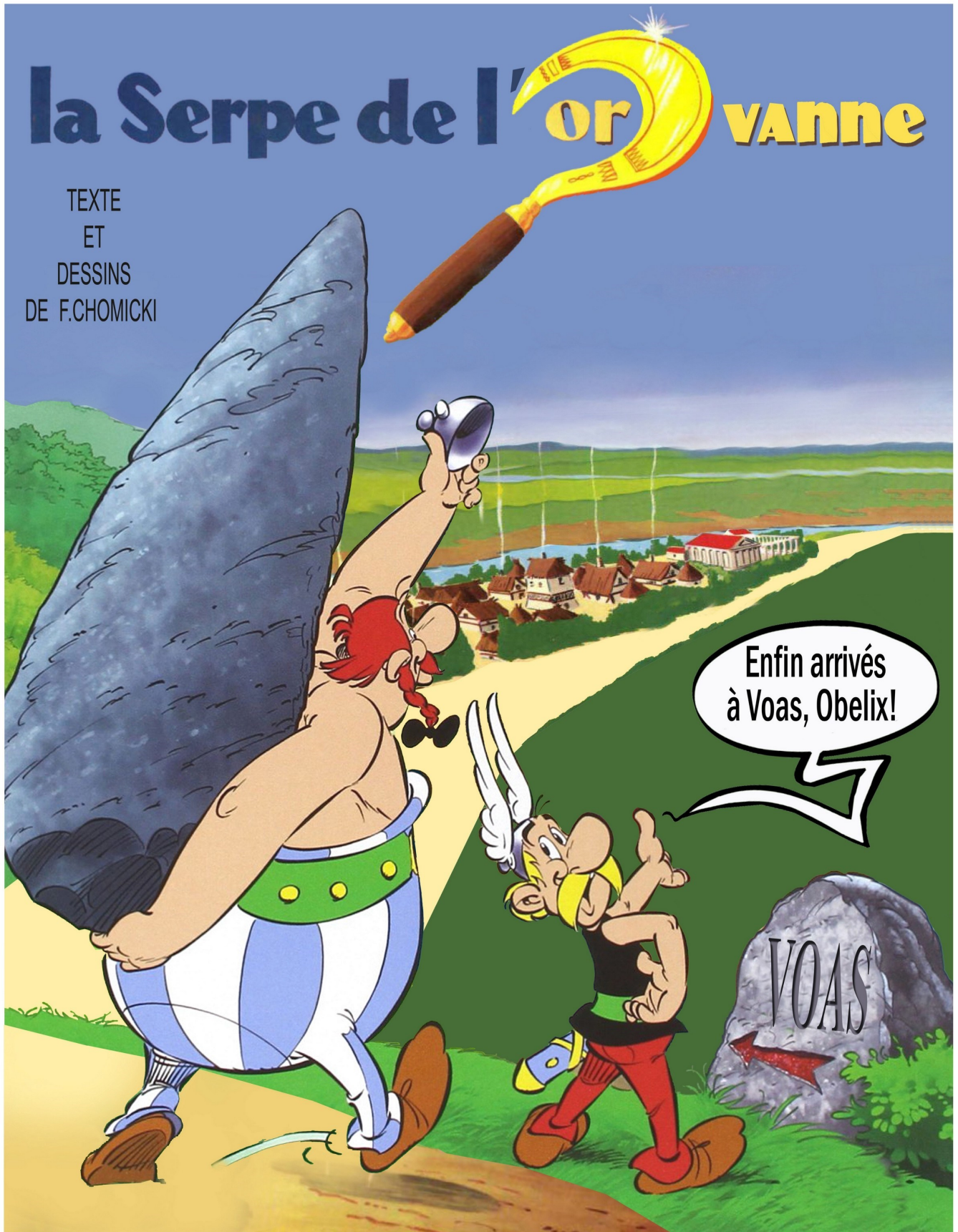
L'association « Nouvel Horizon » organisait le 31 décembre dernier son réveillon de la saint Sylvestre où près de 250 personnes avaient répondu présent. Pour l'occasion, « Nouvel horizon » avait concocté un réveillon des plus festifs, avec pour débiter la soirée, un spectacle cabaret « les belles de nuit ». Ce spectacle a été suivi d'un repas gastronomique et d'une soirée dansante jusqu'au bout de la nuit.



L'AVENTURE DE **VOULX** DEPUIS LES GAVLOIS

la Serpe de l'**or** vanne

TEXTE
ET
DESSINS
DE F.CHOMICKI



IX e Siècle

VOAS

XII e Siècle

VOIS

XIII e Siècle

VOUXE

XV e Siècle

VOUX

XVIII e Siècle

VOULX

Par toutatis Voas, Vois, Vouxe, Voux ou Voulx?

VOULX A TRAVERS LES SIÈCLES...

Voux: Le nom Voux vient tout simplement du mot latin valles (vallées) qui a donné régulièrement les innombrables Vaux et leurs dérivés qui existent en France.

La lettre « L » dans Voux, qu'on a ajouté depuis est donc une lettre parasite et qui n'a aucune raison d'être.

On trouve Voux appelé : Voas, au IX^e siècle mais aussi déjà à l'époque Gallo-Romaine.

Voici les transformations successives qu'a subi le mot primitif "Voas" à travers les âges pour devenir "Voux".

On trouve en effet Voux appelé : Voas, au X^e siècle aussi dans le manuscrit de la Bibliothèque royale de Stockholm :

C'est, comme on le voit, presque la forme Vaux qui a partout prévalu; Voux est appelé "Vois", en 1132, dans une charte d'Henri Sanglier, archevêque de Sens, et en 1152, dans une bulle du pape Eugène III. Vois encore, en 1230, dans une vente faite par Ancel de Dormelles;

On rencontre le nom Voux, pour la première fois, sous la forme latinisée «de Vouxe », dans un pouillé de l'archevêché de Sens qui est conservé à la Bibliothèque nationale. Donc la prononciation actuelle viendrait de cette époque ou Voux s'écrivait Vouxe qui serait plus logique dans sa prononciation d'aujourd'hui.

Vouxe, ou Vou? Mais qui a ajouté ce L? Au nom de la ville de Voux? Mais que fait ce « L » dans le nom de la Ville Voux!

Qui devrait être prononcé Voule sans le « x » On dit Vaux le Vicomte et non "Vauxe" le Vicomte.

Il paraîtrait qu'un maire en eu voulu une meilleure assonance.. dite assonance harmonique. Le « L » de la ville de Voux peut être dû à une assonance recherchée. L'assonance et de répondre à un son par un autre son ». C'est une figure de style, qui consiste en la répétition d'un même son vocalique dans plusieurs mots proches.

Au XII^e siècle, la forêt s'écrivait « forest » un « s » qui se prononçait pour se transformer en un accent circonflexe qui en a fait disparaître le son. Mais là c'est le contraire on a rajouté un « L »!!!. Peut être pour revenir à la source.

Il est vrai que le bourg de Voux est d'origine celtique, Voux, dans la langue de cet ancien peuple, signifiait faulx (à faucher).

Il est vrai que j'ai retrouvé des textes de Victor Hugo où à l'inverse la Faux des paysans s'écrivait faulx. et encore aujourd'hui faux ou faulx sont acceptés. « Dans l'ombre où l'on dirait que tout tremble et recule, l'homme suivait des yeux les lueurs de la faulx. » Victor Hugo.

M. Billard, clerc de notaire à Voux a affirmé, la fantaisie d'un maire qui voulait exister et laisser « sa trace ». En 1780 donc avant la révolution Voux s'appelait « Voux ». Il est vrai qu'avant la révolution, les habitants de Voux donnaient au centre de perception, des dîmes de voux, leurs impôts en nature versés à l'Église. Les dîmes de Voux revenaient en partie à l'abbaye Saint-Jean de Sens.

Pour moi, le maire de l'époque ayant coupé la tête du roi, a voulu marquer une évolution à la ville de Voux. Voux avant la révolution était tenu par le royaume et le clergé qui prenaient tout aux Vouxois. Après la révolution, Voux a voulu voler de ces propres « L ». Même si ce « L » n'a aucune logique étymologique, ce L est pour moi le « L » de la « Liberté » retrouvé dans Voux aux Voulxois!

Liberté égalité Fraternité

François CHOMICKI



AUJOURD' HUI
50 APRES J.C.
NOTRE VILLE
SE NOMME

VOAS

VONT PARAITRE:

AU XII EME SIECLE

VOIS

AU XIII EME SIECLE

VOUXE

AU XV EME SIECLE

VOUX

AU XVIII EME SIECLE

VOULX

AU XXII EME SIECLE

LIX

*Donc tu as compris
Obelix, au 22^{ème}
Siècle tu graves
VOULIX!*

*...Ce que j' ai
compris Asterix, c' est
qu' au 22^{ème} siècle je leur
proposerais plutôt d' avoir
un nom normal comme
OBELIX!*



*Illustrations F. CHOMICKI
d' après les dessins d'Uderzo*

LE RESEAU D'ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S ET LE CLUB MULTISPORTS FÊTENT NOËL

A l'initiative de Cécilia Lelorrain, responsable du Relais d'assistant(e)s maternel(le)s (RAM) et de Grégory Gandoin, éducateur sportif responsable de l'école Multisports, une fête de Noël a été organisée samedi 12 décembre à la salle polyvalente de Voulx.

« Je suis heureux, que nos animateurs aient eu l'idée d'organiser cet après-midi festif pour les enfants qui fréquentent les deux structures. Pour le RAM, nous avons 28 assistantes maternelles qui se retrouvent dans les rencontres organisées à Flagy, Chevry, Noisy-Rudignon et Voulx soit environ 80 enfants. De plus, les parents comme les assistantes maternelles peuvent bénéficier de conseils de conseil et d'informations ». 82 enfants fréquentent le club multisports et ils sont également très nombreux à apprécier les stages multisports organisés durant les vacances scolaires ou les tournois qui ont lieu tout au long de l'année. « Nous sommes d'avoir des animateurs compétents proches des enfants et des parents » a déclaré Thierry Boissières, vice-président de la communauté de communes du Bocage Gâtinais en charge des écoles.

De son côté, le président Jacques Drouhin s'est félicité de pouvoir s'offrir ces services de proximité. « Essentiels sur nos territoires ruraux. Vous voir aussi nombreux aujourd'hui est une véritable récompense. Ces services et activités vont se poursuivre tout au long de 2016. Et je pense que les maintenir après la disparition de la CCBG serait une vraie nécessité. Il faudrait que ces animations de qualité se pérennisent. »

La conseillère départementale Isoline Millot, maire de Diant, a repris les propos du président quant à la poursuite de ces services et n'a pas manqué de féliciter les deux animateurs.

Tout au long de cet après-midi, enfants et parents ont pu partager des jeux, un spectacle et un délicieux goûter.

(Source: L'éclairer du Gâtinais)



INFOS

L'école maternelle fêtera son carnaval le mercredi 13 avril 2016. Les enfants arriveront déguisés à l'école. Un goûter leur sera offert et Cécile Nicod du Paraph'Théâtre viendra présenter son spectacle sur le papillon, illustrant le projet pédagogique en cours sur ce thème. Le 7 mars 2016, l'école recevra une dizaine de belles chenilles qui donneront l'occasion d'un lâcher de papillons sur le City Stade à la fin de l'étude.



ECOLE MATERNELLE DES AULNES

8 Rue de la Berle

77940 Voulx

TEL : 01 64 31 95 19

RENTREE SCOLAIRE 2016-2017



INSCRIPTIONS DES ENFANTS NES EN 2013

DATES :

LUNDI 04 AVRIL 2016 de 13H30 à 15H00

MARDI 05 AVRIL 2016 de 13H30 à 15H00

VENDREDI 08 AVRIL 2016 de 15h45 à 17h00

LIEU :

BUREAU DE LA DIRECTRICE

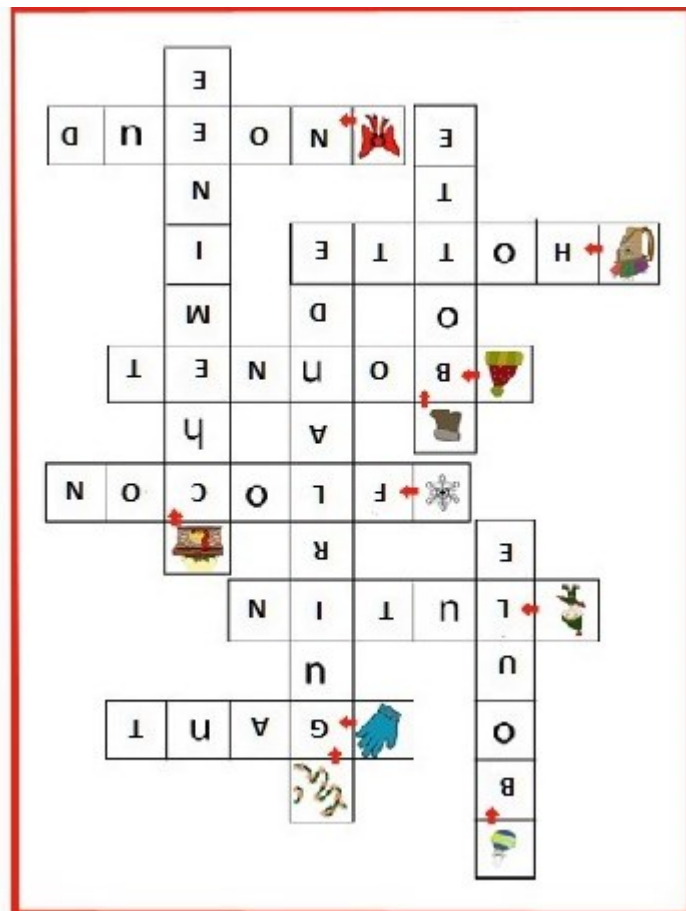
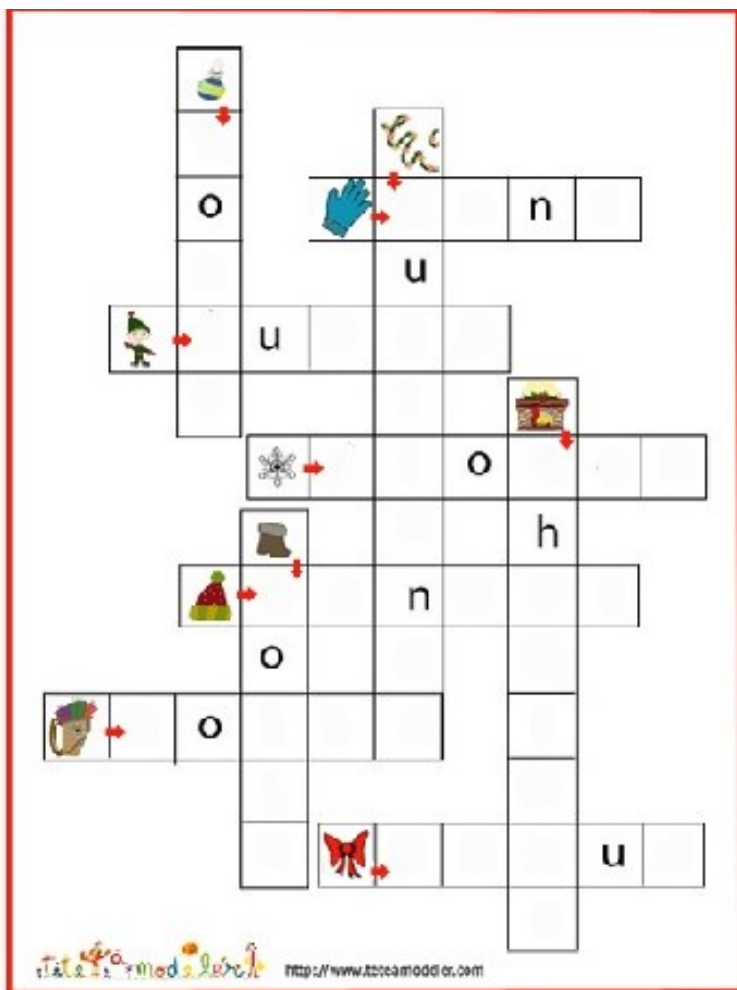
SE MUNIR :

De l'autorisation d'inscription délivrée par la CCBG.

Du livret de famille ou pièce justifiant de la filiation.

Du carnet de santé ou du certificat médical attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifiant d'une contre-indication.





PASSAGE A LA TNT HD

Le 5 avril 2016, la TNT passe à la Haute Définition. Etes-vous prêt ?
 Dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, la norme de diffusion de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) va évoluer sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Aujourd'hui, deux normes sont utilisées pour diffuser les chaînes de la TNT en France : le MPEG-2 et le MPEG-4. A partir du 5 avril, seule la norme MPEG-4 sera maintenue : plus récente et performante, elle permet de diffuser les programmes en HD sur l'ensemble des 25 chaînes gratuites de la TNT, avec une meilleure qualité de son et d'image.

Si le passage à la TNT HD est le préalable à d'autres évolutions possibles par la suite - comme l'introduction de l'Ultra Haute Définition (UHD), cette modernisation va également permettre de libérer des fréquences qui seront dès lors disponibles pour d'autres usages. Les opérateurs mobiles en bénéficieront pour déployer leurs services de très haut débit mobile. Cela leur permettra de répondre à l'augmentation de l'échange des données mobiles, en croissance d'environ 60 % en France chaque année.

Qui est concerné par le passage à la TNT HD ?

Cela dépend de son mode de réception de la télévision.

Si votre téléviseur est relié à une antenne râteau : vous êtes concerné, vérifiez la compatibilité de votre téléviseur et le cas échéant, équipez-vous sans tarder !

Si vous recevez la télévision par le câble ou le satellite sans abonnement : vous êtes peut-être concerné car les opérateurs (notamment Fransat, TNTsat et Numéricâble) ont décidé de passer à la TNT HD à la même période. Renseignez-vous auprès d'eux.

Si vous recevez la télévision par la box ADSL ou par la fibre : vous n'êtes pas concerné car votre équipement est déjà compatible HD.

Comment vérifier si son téléviseur est prêt pour le 5 avril ?

Pour profiter de la TNT HD, il faut posséder un équipement compatible HD.

Si vous recevez la TNT par l'antenne râteau (individuelle ou collective), un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur est prêt pour le 5 avril :



• Vous voyez sur votre équipement le logo « TNT HD » (norme MPEG-4).



• Vous visualisez le logo « Arte HD » à l'écran en vous plaçant soit sur la chaîne 7, soit sur la chaîne 57.

CARNET

Ils ou elles nous ont quitté(e)s en 2015:

VOLLEREAU Yolande, Veuve DAVID (12/11/1925-5/2/2015)
NICOLAS Fabrice (17/2/1955-23/3/2015)
EYRAUD Jeanne veuve ARNAL (24/9/1917-20/4/2015)
GOUTTE Suzanne ép. VAN DER SHUEREN (10/1/1921-6/6/2015)
GENDRE Simone (15/1/1927-7/6/2015)
LAFORÊT-LAMBERT Andrée veuve SEGUIN (21/4/1921-15/6/2015)
COURCIER Marie-Pierre (31/7/1963-16/6/2015)
DEIBER Marie veuve LEROUDIÈRE (19/12/1917-27/6/2015)
RONDEL Monique épouse COPIN (3/10/1931-27/7/2015)
PEIGNE Irène veuve MAHUT (19/1/1919-8/8/2015)
GAUTHIER Geneviève ép. VILLARD (30/11/1921-16/10/2015)
FROT Julienne veuve CHARTON (3/10/1924-12/11/2015)
BARBIER Georges (8/10/1919-17/12/2015)
BLANCHARD Jacques (20/4/1932-18/12/2015)
BRUEL Maurice (3/7/1927-20/1/2015)
BOUE Suzanne veuve DURAND (19/11/1922-27/1/2015)
BUYSE Colette veuve CHARLOT (8/10/1929-12/2/2015)
DESCHAMPS Fernand (19/11/1918-12/2/2015)
LEMAIRE Jacques (6/9/1943-12/2/2015)
FERRE Thérèse veuve DESCHAMPS (13/10/1921-9/3/2015)
VILLEPREUX Michelle veuve ALBAT (8/8/1929-10/3/2015)
GUERLEDAN Yvonne veuve LANGIBOUT (25/5/1938-1/4/2015)
LE PAPE Yvonne veuve GUIMARD (10/11/1924-30/4/2015)
GLANCER Valérie (21/7/1971-6/6/2015)
RODOT Madeleine épouse GOIS (4/4/1925-6/6/2015)
BURLETT Jacques (10/11/1941-10/7/2015)
MISSAKIAN Filor (10/10/1922-3/8/2015)
BRUNET Hélène (8/4/1925-1/10/2015)
CHAPLOT Suzanne veuve GUIGLIELMONI (26/2/1931-1/10/2015)
DESTREE Jacqueline veuve BOLZE (27/1/1927-30/10/2015)
BÈGUE Jean-Pierre (22/8/1937-7/12/2015)

PONIEWIRA Jean-François (11/9/1959-11/12/2015)

Ils ou elles sont né(e)s en 2015:

RIVIERE Corentin, Jean, Raphaël (4/1/2015)
BRIHAYE Chloé, Marie-Christine, Yasmina (7/1/2015)
MAUVAIS Charly, Clément, Jules (2/2/2015)
GUILLAUME Nolan, Hervé, Philippe (31/3/2015)
DERBAL Bilal (6/4/2015)
CORREIA Elena (7/6/2015)
AUDAS Lenny, Claude, Henrie (15/6/2015)
ALLIES Kessy, Barbara (17/6/2015)
HOCHART Abygail (20/6/2015)
DA FONSECA OLIVEIRA-CAPRINI Louka, Adélio (8/7/2015)
CHAMBERT Olivia, Josiane, Gracienda (6/8/2015)
KELES Elif (25/8/2015)
PIERRE-LOUIS Kayne, Kyle, Nathanaël (27/9/2015)
MONDESIR Liam, Vincent, Deval (6/10/2015)
COICHOT Kyllian, Grégory, Gérard, Dominique (9/10/2015)
BEZAULT Léanna, Gaëtane, Dominique (25/10/2015)
LEROY Emmy, Corinne, Nathalie (27/10/2015)

Ils se sont dits OUI en 2015:

HORN Dominique et ANGLO Catherine le 14/2/2015
CORREIA José et DA RESSUREICAO LEITAO Ana le 26/4/2015
DELCOURT Willy et LEYGNAC Laëtitia le 13/6/2015
ROUFFIANDIS Jean et KERRINCKX Françoise le 20/6/2015
NORET Christophe et LEMAIRE Isabelle le 27/6/2015
GOURAUD Jérôme et DE BARROS RODRIGUES Angélique le 4/7/2015
SIMON Jean-Baptiste et NDIAYE Fatou le 25/7/2015
GERVAIS Aurélien et TRABUCHET-FIN Laura le 19/9/2015
COPIN Vincent et COUTURIER Prescillia le 19/9/2015
CORREIA Alexandre et BERNARD Morgane le 26/9/2015



Les petites mains de Thoury



Le 3 avril prochain se tiendra, à la salle des fêtes de Voulx, le salon des « Pucés des Couturières », organisé par l'association « Les petites mains de Thoury ».

Il vous y proposera un immense choix de mercerie qui vous permettra de réaliser toutes vos envies, tels que fils, laines, tissus, boutons...

Ce jour-là, également, tout ce que la créativité peut inventer en matière de travaux

d'aiguilles et autres sera présenté aux visiteurs.

Vous pourrez y acquérir des objets, tous « fait main », aussi divers que des bijoux, des dentelles, des sacs, des tricots... Le tout dans une ambiance conviviale. Nous vous attendons nombreux et nombreuses pour vous faire partager notre amour des belles choses

Dates à retenir

12 mars 2016

Soirée Tête de Veau Nouvel Horizon

19 mars 2016

Bourse aux vêtements des Lusitanos

27 mars 2016

Chasse aux œufs de Pâques

3 avril 2016

Pucés des Couturières

10 avril 2016

Audition des jeunes élèves de l'école de musique

30 Avril 2016

Dîner Dansant « Révolution des Oeillets »

8 mai 2016

Commémoration de la fin de la 2^{de} guerre mondiale

22 Mai 2016

Vide Grenier des Lusitanos / concert de la Renaissance

Voulxoise

28 mai 2016

Fête du Sport au stade de Voulx

29 mai 2016

Hommage de la Nation aux combattants de Verdun

19 juin 2016

Festival Folklorique



Magali Favre

6ième prix Concours photos 2016

"Montereaux tout le monde s'y retrouve "

Festival de Montereau Confluences 2015